



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS



# ***RAPPORT SUR LE CRIME ORGANISÉ***

*25<sup>e</sup> anniversaire*

Les recherches qui ont servi à élaborer le présent rapport ont été achevées en mai 2010

Pour obtenir des renseignements ou formuler des commentaires sur la présente publication,  
prière de s'adresser au :  
Directeur général du Service canadien de renseignements criminels  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R2  
Canada

Cette publication peut être consultée en ligne à l'adresse  
[www.scr-cisc.gc.ca](http://www.scr-cisc.gc.ca).  
Cat. # PS61-1/2010  
ISBN: 978-1-100-51931-9  
ISSN: 0839-6728

© Sa Majesté la Reine chef du Canada (2010)



# ***MESSAGES***

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



COMMISSAIRE DE LA GRC  
**WILLIAM J. S. ELLIOTT**

Le crime organisé traverse les frontières et est à la source de bon nombre des menaces contemporaines les plus graves. Si les limites géographiques n'existent pas pour le crime organisé, elles ne doivent pas non plus faire obstacle à la prévention. Afin que le Canada puisse mettre fin aux activités illicites et traduire leurs auteurs devant les tribunaux, il est nécessaire d'établir des partenariats solides entre les organismes d'application de la loi, les gouvernements, les institutions à l'échelle internationale et le public canadien.

En orientant les priorités nationales en matière d'application de la loi pour la GRC, je reconnais que le succès est directement lié à l'efficacité des partenariats. En ma qualité de président du Comité exécutif national du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), je suis heureux de collaborer avec les cadres supérieurs de divers services de police et organismes d'application de la loi au Canada. Notre but commun est de renforcer la capacité en matière de renseignements au pays et de minimiser les répercussions qu'ont les activités du crime organisé sur les foyers, les collectivités et la société en général.

Le crime organisé évolue sans cesse et s'adapte pour exploiter les nouvelles possibilités qui lui sont offertes. Le Rapport de 2010 sur le crime organisé donne au public un aperçu de l'orientation actuelle et de l'étendue des principaux marchés criminels au Canada. La sensibilisation du public est nécessaire afin de permettre aux Canadiens d'éviter d'être les victimes ou les complices involontaires du crime organisé. Il est donc important de renouveler la connaissance du public sur les diverses menaces auxquelles il est exposé. Le crime organisé revêt plusieurs formes allant de la menace apparente posée par les gangs de rue à la menace plus discrète posée par les crimes financiers, tels que la fraude en valeurs mobilières. Le présent rapport aborde ces deux milieux et il examine aussi les autres activités illicites qui mettent à risque la sécurité de la population canadienne et l'intégrité économique du pays.

Le Rapport découle de la mise en commun de l'expertise et du partenariat efficace qui deviennent possibles lorsque les frontières sont effacées et les efforts, concertés. Les organismes membres du SCRC continueront leur travail d'équipe afin d'assurer la sensibilisation du public canadien et de limiter le plus possible les répercussions négatives du crime organisé sur la société canadienne.

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



SURINTENDANT PRINCIPAL  
**MICHEL AUBIN, GRC**

En collaboration avec ses bureaux provinciaux et ses plus de 400 organismes membres, le SCRC promeut un modèle intégré d'application de la loi axée sur les renseignements pour la collecte, l'analyse et l'échange d'information et de renseignements criminels essentiels. Cette approche intégrée unit la communauté canadienne des renseignements criminels et regroupe les partenaires de l'application de la loi aux niveaux municipal, provincial et fédéral. En combinant notre expertise et nos ressources collectives, et en utilisant la technologie pour assurer un accès opportun à l'information, le résultat de nos efforts communs est bien supérieur à la somme de nos efforts isolés.

Grâce aux efforts combinés de nos organismes membres, nous pouvons fournir des services et des produits stratégiques qui permettent d'évaluer globalement la menace que pose le crime organisé au Canada. Les évaluations stratégiques qui en découlent jettent les bases de l'élaboration de politiques et de stratégies plus efficaces visant à atténuer les conséquences négatives du crime dans nos collectivités.

Le Rapport de 2010 sur le crime organisé représente la 25<sup>e</sup> édition de ce document d'information publique. À l'instar des rapports antérieurs, il examine les marchés criminels et souligne les menaces les plus importantes qu'ils posent pour la population canadienne. Il se penche en particulier sur les gangs de rue et donne un aperçu de cette problématique criminelle. Le dossier spécial de cette année porte sur une question qui a soulevé énormément d'intérêt à la grandeur du pays - les fraudes en valeurs mobilières. Des affaires récentes au Canada ont attiré une forte attention du public en raison des milliers d'investisseurs qui ont perdu des centaines de millions de dollars. Ces fraudes souvent complexes escroquent un grand nombre d'investisseurs et les enquêtes les concernant exigent une coordination minutieuse de la part des organismes d'exécution de la loi et des autorités de réglementation.

Le dossier spécial souligne également l'importance que présentent les partenariats efficaces et l'échange d'information entre les organismes d'exécution de la loi et les commissions provinciales des valeurs mobilières. Il encourage également une plus grande sensibilisation du public pour contrer l'attrait des combines « devenez riches rapidement » et pour protéger les investissements.

Je désire remercier sincèrement les bureaux provinciaux ainsi que tous les organismes gouvernementaux et d'application de la loi membres du SCRC pour leur importante contribution à ce rapport.

# TABLE DES MATIÈRES



## *Introduction*



## *Notions élémentaires sur le crime organisé*

*Qu'est-ce que le crime organisé? (11)*

*Retour sur le crime organisé (11)*

*Facteurs habilitants (15) Gangs de rue au Canada (18)*



## *Aperçu national des marchés criminels*

*Principaux constats (23) Marchés criminels (23)*



## *Dossier spécial : fraudes en valeurs mobilières*

*Tendances (37) Combines de type Ponzi (38)*

*Victimes de fraude (42)*

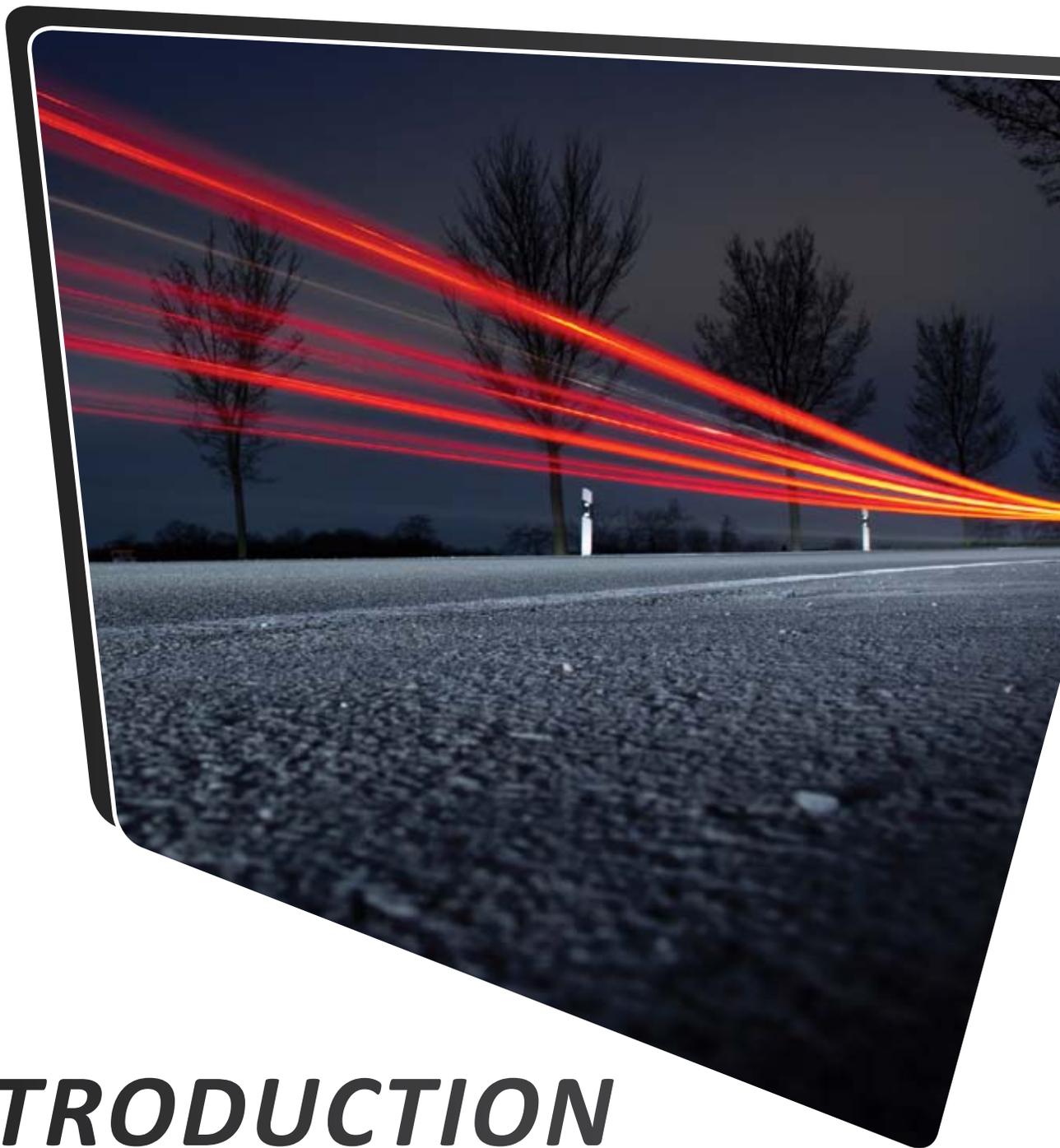


## *À propos du SCRC*

*Organismes membres du SCRC (45) Gouvernance (45)*

*Système automatisé de renseignements criminels (45)*

*Personnel (46)*



# ***INTRODUCTION***

## INTRODUCTION

L'application de la loi axée sur les renseignements est un modèle opérationnel stratégique qui appuie la prise de décision proactive pour l'affectation des ressources et la prévention du crime. L'Association canadienne des chefs de police a confié ce modèle aux bureaux du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) pour lutter contre le crime organisé. Le rôle du Bureau central et des bureaux provinciaux dans la promotion de ce modèle est de faciliter l'évaluation interorganismes des marchés criminels, de cerner les manifestations criminelles actuelles et d'anticiper les tendances criminelles grâce à une analyse rigoureuse des données et des informations criminelles mises en commun. Le Bureau central collabore avec plus de 400 organismes membres au Canada et, à ce titre, il est bien positionné pour aider à la prise de décisions éclairées par les hauts fonctionnaires et les cadres supérieurs policiers.

Le présent rapport explique la façon dont la collaboration entre les organismes d'exécution de la loi permet de détecter, de perturber et de prévenir les conséquences néfastes du crime organisé, mais son intention est d'offrir au public un aperçu des marchés criminels au Canada. La première section offre des notions élémentaires sur le crime organisé et, puisque le présent rapport est la 25<sup>e</sup> édition du *Rapport sur le crime organisé*, elle trace l'évolution du crime organisé au Canada. De plus, cette section aborde les gangs de rue et situe le problème dans le contexte général du crime organisé. La deuxième section examine certains marchés criminels ainsi que certaines tendances globales. La troisième section consiste en un *Dossier spécial* sur les fraudes en valeurs mobilières, une activité criminelle plus discrète, mais très lucrative et aux répercussions profondes.



« Les enquêtes réussies en disent long sur l'efficacité d'une démarche coordonnée et axée sur les renseignements pour la répression du crime organisé. » Commissaire Julian Fantino, Police provinciale de l'Ontario

## LE BUT D'UN RAPPORT PUBLIC SUR LE CRIME ORGANISÉ

La communauté d'application de la loi implique un travail de liaison entre diverses administrations, mais le public joue également un rôle essentiel. Il n'est pas toujours possible d'être au courant des activités dans chaque quartier et le public doit aviser la police de toute activité suspecte. En communiquant des informations à la police et en nouant des partenariats avec elle, le public aide non seulement à évaluer les activités criminelles, mais aussi à élaborer des stratégies de lutte contre le crime organisé. En signalant des activités possiblement criminelles, même après coup, le public aide à prévenir des incidents semblables.

Le Rapport de 2010 offre aux Canadiens un aperçu des marchés criminels au Canada et attire leur attention sur les menaces potentielles posées par les activités illicites. Le dossier spécial sur les fraudes en valeurs mobilières vise à sensibiliser le public aux fraudes en matière d'investissements. S'il connaît les modes opératoires du crime organisé, un public avisé sera mieux placé pour communiquer avec les autorités et assurer la sécurité des Canadiens dans leurs foyers et leurs collectivités.

Si vous avez été témoin ou êtes au courant d'un incident, d'une fraude potentielle ou si vous croyez être victime d'une activité illicite, voici des mesures que vous pouvez prendre :

Fournir anonymement de l'information sur les activités criminelles	ÉCHEC AU CRIME, 1-800-222-TIPS (8477) ou allez au site <a href="http://www.canadiancrimestoppers.org">www.canadiancrimestoppers.org</a> pour savoir où se trouve le bureau le plus près
Signaler les vols et fraudes d'identité	CENTRE D'APPEL ANTIFRAUDE DU CANADA (anciennement PhoneBusters), 1-888-495-8501
Fournir de l'information sur les activités transfrontières suspectes	LIGNE SANS FRAIS DE SURVEILLANCE FRONTALIÈRE, 1-888-502-9060 ( un service offert par l'Agence des services frontaliers du Canada)
Trouver d'autres ressources et centres d'aide	SERVICE DE POLICE LOCAL ou ADMINISTRATION MUNICIPALE



# **NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LE CRIME ORGANISÉ**

La présente section suit l'évolution du crime organisé au cours des dernières années et examine certaines méthodes qui rendent plus facile la perpétration des crimes au Canada. Elle renseigne sur le crime organisé, qui ne cesse d'exposer la population canadienne aux menaces criminelles les plus graves. En dernier lieu, elle aborde spécifiquement les gangs de rue et situe ce phénomène criminel dans le contexte plus large de la criminalité organisée.

## QU'EST-CE QUE LE CRIME ORGANISÉ?

Le SCRC et ses organismes membres s'appuient sur la définition du *Code criminel* pour établir ce qu'est le crime organisé au Canada et pour l'évaluer. Au moyen de cette définition, tous les organismes participants fondent leur évaluation sur les mêmes critères, ce qui permet au SCRC et à ses membres d'effectuer l'analyse la plus vaste et la plus exacte possible des groupes du crime organisé. L'article 467.1 du *Code criminel* définit une

« organisation criminelle » comme un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation :

- A. composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger
- B. dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer - ou procurer à une personne qui en fait partie - directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier.

Cette définition ne vise pas le groupe d'individus formé au hasard pour la perpétration immédiate d'une seule infraction.

## RETOUR SUR LE CRIME ORGANISÉ

Au fil des ans, les activités criminelles se sont transformées et le *Rapport sur le crime organisé* a lui-même considérablement évolué. Les groupes du crime organisé exploitent des marchés concurrentiels et ils doivent adapter l'orientation et l'étendue de leurs activités selon la conjoncture et les nouvelles opportunités. Bien qu'une rétrospective sur le crime organisé soit un exercice à la fois vaste et complexe, voici quelques faits et tendances relatifs à l'évolution du crime organisé au Canada.

« Le crime organisé est plus que la somme de ses parties. Il s'agit d'un phénomène économique, politique et social très complexe et il est essentiel, en tant que nation, que nous trouvions des façons innovatrices de le réprimer. Le défi que pose le crime organisé ne concerne pas seulement une institution ou un corps de police donné, mais bien chacun de nous. C'est pourquoi la collaboration, que ce soit entre les organismes, entre les gouvernements ou entre les citoyens canadiens et leurs communautés, est l'arme la plus efficace dont nous disposons contre le crime organisé. »

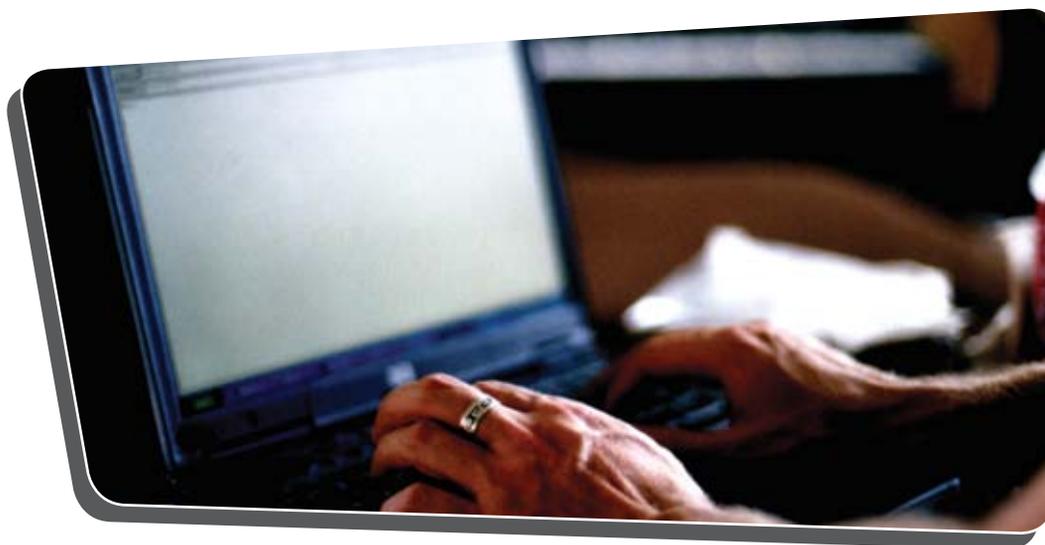
Sous commissaire Gary Bass, Région du Pacifique et commandant de la Division E (Colombie-Britannique), GRC

## **Structure organisationnelle et composition**

Au cours des 25 dernières années, la communauté d'application de la loi au Canada a fondamentalement transformé son approche du crime organisé. Au départ, le crime organisé était constitué de groupes hiérarchisés et homogènes du point de vue ethnique, racial et culturel, notamment la mafia italienne, albanaise ou russe, qui étaient soumises à des règles et à des codes de conduite stricts. De nos jours, la police découvre plutôt des groupes pluriethniques. La perception que le crime organisé est surtout hiérarchisé, suit un modèle autoritaire et qu'il est régi par des règles a elle aussi évolué. Plusieurs groupes du crime organisé sont des réseaux concurrentiels peu structurés, dont les membres et associés entretiennent des relations plus ou moins étroites au sein de structures de direction variées.

## **Innovations technologiques**

La technologie a évolué rapidement au cours des dernières décennies et offre au crime organisé de nouveaux moyens de commettre des crimes courants, tels que le vol et la fraude, et de se livrer à de nouvelles activités, dont le piratage informatique et l'exploitation de sites de mystification (*sites qui induisent intentionnellement en erreur la personne ou l'organisation qu'ils prétendent représenter*). À l'instar des entreprises légitimes, le crime organisé utilise le courriel, le GPS (système de positionnement global), le téléphone cellulaire et la messagerie instantanée pour accéder à d'énormes quantités de données électroniques et pour transférer des fonds rapidement et impunément. Les groupes de criminels ont également mis au point des outils technologiques spécifiquement à des fins illégales. À titre d'exemple, des groupes de cybercriminels conçoivent et vendent des logiciels criminels, qui sont en fait des maliciels, notamment des chevaux de Troie et des virus conçus spécifiquement pour voler des renseignements personnels et financiers confidentiels.



## Marchés criminels

La prostitution, les drogues illicites, le pari illégal et la contrebande existent depuis des siècles et ces activités sont encore aujourd'hui exploitées par le crime organisé. Les disparités provinciales en matière de lois et de régimes fiscaux facilitent l'émergence de marchés criminels, entre autres, la contrebande de produits du tabac vers les provinces où les taxes sont plus élevées.

Les modifications à la réglementation ou les nouvelles politiques peuvent aussi mener à l'émergence de nouveaux marchés illicites. À titre d'exemple, Interpol nous prévient que le programme onusien pour la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation (REDD) présentera de nouvelles opportunités de fraude pour les groupes criminels. Grâce à ce programme, les pays en développement auront accès à des milliards de dollars pour préserver et rétablir leurs forêts en leur permettant d'amasser des crédits de carbone et de les vendre à des pays développés pour qu'ils puissent respecter leurs cibles de réduction de gaz à effet de serre. En recourant à des combines frauduleuses, les criminels pourraient réclamer des crédits de carbone pour des forêts fictives.

## Offre et demande

Plusieurs facteurs agissent sur l'offre et la demande en biens illicites, entre autres, une réorientation des lois, des interventions en matière de justice pénale et des événements socioéconomiques à l'échelle mondiale. À titre d'exemple, la répression exercée par les Talibans sur la culture du pavot somnifère en Afghanistan en 2000-2001 a mené à une diminution marquée de la production globale d'héroïne pour cette année, bien que le niveau de production se soit rétabli depuis. L'offre et la demande influent également sur le rôle de différents pays. Le Canada est un consommateur de longue date de drogues synthétiques, dont la méthamphétamine, malgré le peu d'installations de production. Toutefois, en raison d'opportunités, il est récemment devenu le principal producteur et exportateur d'ecstasy (et dans une moindre mesure de méthamphétamine) pour le marché mondial.

Il existe une demande pour les biens illicites, entre autres les drogues illicites et les marchandises de contrebande, ainsi que pour des services illicites, dont la prostitution et le pari illégal. Le support du public

« Les groupes du crime organisé traversent régulièrement les frontières communautaires, régionales et provinciales au cours de leurs activités illégales. Ils obligent les organismes d'application de la loi à franchir aussi les frontières traditionnelles et à échanger l'information et des ressources afin de créer des occasions de répression conjointe dans l'objectif continu de combattre le crime organisé. » *Chef de police Delaney Chisholm, Service de police de New Glasgow*

et le recours aux marchés illicites fluctuent selon la préférence du consommateur. À titre d'exemple, la consommation d'héroïne régresse au Canada et cette drogue est partiellement remplacée par des opiacés pharmaceutiques.

### **Législation**

La législation a également évolué pour contrer le crime organisé. Au cours des années 1980 et 1990, le gouvernement du Canada a adopté de nouveaux règlements sur le blanchiment d'argent et formé des équipes d'enquêtes spécialisées dans ce domaine. En 2000, une nouvelle loi a renforcé les mesures anti-blanchiment et a introduit la déclaration obligatoire par les organismes financiers. En 1997, le gouvernement a adopté une loi antigang pour combattre les organisations criminelles. En 2005, le Canada a créé de nouvelles infractions concernant la traite de personnes pour lutter contre le crime organisé se spécialisant dans le recrutement, le transport et la coercition de jeunes femmes dans le commerce du sexe au pays.

### **Mesures intégrées d'application de la loi**

De nos jours, le crime organisé transcende les frontières et traverse les juridictions policières et gouvernementales. Aucun organisme impliqué dans la répression du crime organisé ne peut mener seul la lutte contre les activités des groupes du crime organisé. Les unités mixtes de renseignement, d'enquête, et d'intervention continuent de jouer un rôle essentiel aux niveaux local, régional, provincial / territorial, national et international. Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) continue de renforcer son partenariat avec la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) en s'assurant que les renseignements stratégiques soient échangés avec les décideurs supérieurs qui planifient les opérations visant à traduire les criminels devant les tribunaux. Les enquêtes mixtes, les opérations conjointes et l'échange d'information continueront d'être des pratiques de plus en plus déterminantes pour l'orientation des activités de lutte contre le crime organisé.

La Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) a été créée en juin 2007 par le Comité sur le crime organisé de l'Association canadienne des chefs de police et le Service canadien de renseignements criminels. Son but est de coordonner les perspectives et les priorités en matière de crime organisé à l'échelle nationale et de renforcer le lien entre les renseignements et les opérations et d'en faire un élément essentiel d'une application efficace et efficiente de la loi.

« L'influence des groupes du crime organisé est ressentie à Terre-Neuve-et-Labrador depuis bon nombre d'années.

La province a connu une prospérité nouvelle au cours des dernières années et, par conséquent, est devenue plus attrayante pour les groupes du crime organisé qui désirent élargir leur marché ou accroître leur influence. »

Commissaire adjoint W.A. (Bill) Smith, Commandant de la Division B (Terre-Neuve-et-Labrador), GRC

## FACTEURS HABILITANTS

Les drogues illicites, la contrebande et la contrefaçon de marchandises, les fraudes en valeurs mobilières et la manipulation du marché boursier ne sont que quelques exemples de la vaste gamme d'activités du crime organisé qui ont des répercussions sur les collectivités au Canada et ailleurs dans le monde. Pour mener leurs activités et atteindre leurs objectifs, les groupes du crime organisé ont recours à différentes méthodes et techniques dont les suivantes.

### *Crime organisé et entreprises légitimes*

Certains groupes criminels exploitent des entreprises qui ont pour but principal de faciliter leurs activités criminelles. D'autres mènent des affaires légitimes, mais profitent de celles-ci pour faciliter leurs activités criminelles dont le trafic de stupéfiants, la contrebande et le blanchiment d'argent. Des criminels peuvent être ouvertement les propriétaires ou les exploitants de ces entreprises. Ils peuvent dissimuler leur participation par l'intermédiaire de prête-noms ou encore s'associer aux propriétaires ou aux employés, les contraindre à collaborer ou les duper. Ils peuvent recourir à la corruption ou à la coercition pour introduire des membres de leur organisation dans des entreprises légitimes et manipuler celles-ci à des fins illicites. Les entreprises légitimes permettent également aux groupes de criminels de se distancer des activités illicites et de se donner une apparence légitime.



## Violence et intimidation

Les groupes criminels, peu importe leur niveau de sophistication, peuvent recourir à la violence pour servir leurs activités, mais pour des motifs qui peuvent être différents. La violence peut être une tactique offensive ou défensive. Elle peut être préméditée ou spontanée et menée en public ou en secret. Certains groupes plus sophistiqués embauchent parfois des groupes criminels subalternes ou des individus pour commettre en leur nom des actes de violence. D'autres groupes, dont les gangs de rue, sont connus pour manifester leur agressivité et leur violence sur la place publique. Au sein de groupes du crime organisé, la violence est surtout utilisée pour maintenir la discipline. Par contre, la violence intergroupe peut éclater lorsque des organisations luttent pour un territoire ou un marché criminel particulier ou pour se venger de rivaux. Lorsque cette violence se produit dans les endroits publics, elle menace la sécurité des passants. Les actes de violence ou les menaces visant des personnes ne faisant pas partie de groupes du crime organisé sont commis à des fins précises, entre autres, l'intimidation de témoins. La violence extrême a souvent un effet opposé, car elle attire l'attention de la police et des médias, détourne le criminel de ses activités lucratives et peut mener à l'arrestation ou à la mort de membres de l'organisation.

## Technologie

Les groupes du crime organisé utilisent la technologie pour communiquer en toute sécurité, dissimuler leurs activités, cibler les victimes, trouver une main-d'œuvre qualifiée ainsi que des biens de valeur, dont d'énormes quantités de données personnelles et commerciales volées. Les données commerciales et gouvernementales volées peuvent être vendues directement à des organisations criminelles ou à des individus qui agissent en tant que courtiers de données et qui colligent l'information de diverses sources pour la vendre ensuite sur le marché noir.

Certains réseaux criminels sont exclusivement virtuels. Ils accomplissent leurs activités et communiquent uniquement en ligne. Leurs membres se rencontrent rarement et ils sont parfois connus uniquement sous leur nom d'emprunt. Les cybercriminels deviendront de plus en plus sophistiqués et les malicieux et les réseaux de zombies (*réseaux d'ordinateurs compromis reliés par l'Internet*) les aideront à voler davantage de données personnelles et à dissimuler efficacement leur identité. Ces individus s'adapteront continuellement aux techniques de répression et aux sécurités logicielles et ils embaucheront même des

« La Police militaire des Forces canadiennes est consciente de la menace que présentent les groupes du crime organisé et de ses conséquences possibles sur les opérations des Forces canadiennes et les familles de militaires. Le Programme du renseignement criminel de la Police militaire, en partenariat avec d'autres organismes d'application de la loi, analyse constamment le milieu et en évalue l'incidence sur les Forces canadiennes. »

Colonel T.D. Grubb, Grand prévôt des Forces canadiennes

pirates informatiques pour trouver et exploiter les failles des logiciels. Les groupes de criminels peuvent exploiter les faiblesses pour intercepter des données, compromettre des systèmes informatiques et mener des cyberattaques à des fins lucratives.

### ***Fraude en matière d'identité***

Les groupes du crime organisé produisent, vendent et utilisent de fausses identités. L'abondance de données personnelles et commerciales en ligne en facilite énormément le vol et l'exploitation. Les criminels organisés privilégient trois méthodes : modification d'un aspect de leur propre identité; création de toute pièce d'une identité; vol de l'identité d'une personne, vivante ou décédée. Grâce à ces fausses identités, les criminels peuvent se soustraire à la détection par la police, surtout dans leurs déplacements, ou protéger leurs biens contre la confiscation. Ils utilisent également de fausses identités pour exécuter ou faciliter des activités criminelles où des preuves d'identité sont nécessaires, dont la fraude, les crimes financiers ou la traite de personnes. Ils peuvent aussi recourir à d'autres moyens de représentation frauduleuse, entre autres, de faux renseignements sur une entreprise, un véhicule, une consignation, des comptes commerciaux ou des transactions.

### ***Blanchiment d'argent***

Les activités criminelles, quelles qu'elles soient, produisent des gains illicites et il existe plusieurs façons de les recycler. Les groupes criminels qui génèrent des profits limités utilisent leurs gains pour maintenir le style de vie de leurs membres, tandis que les criminels plus prospères ont recours à diverses techniques pour blanchir leurs fonds d'origine illicite. Les méthodes traditionnelles impliquent l'usage de prête-noms, de sociétés de façade, de maisons de change de devises, de casinos et de commerces où circulent d'importantes quantités d'argent en espèces (dont les bars et les restaurants). Les nouvelles techniques incluent les cartes prépayées, appelées également cartes à valeur stockée, qui sont portables, de grande valeur, échangeables et anonymes. Le crime organisé peut aussi acheter des métaux précieux par l'entremise de services numériques de change de devises non liés à des banques.



# GANGS DE RUE AU CANADA

Ce dossier spécial donne une perspective sur les gangs de rue et situe cette problématique dans le contexte plus général du crime organisé. Nous examinons certaines de leurs particularités ainsi que l'étendue des activités de ces groupes criminels. Il est clair qu'une meilleure compréhension des gangs de rue accroît la capacité d'identifier les torts et la menace posée par ces groupes criminels et aide au développement de stratégies anti-gang adéquates. Cette analyse aidera les organismes d'application de la loi à mettre au point des initiatives et à mener des enquêtes adaptées aux conditions et aux circonstances propres à chaque province et région.

## *Quelles sont l'ampleur du problème et la nature de la menace?*

Les organismes d'application de la loi au Canada notent une augmentation du nombre de gangs de rue depuis 2006. La raison pourrait être la création de nouveaux gangs, mais une combinaison de différents autres facteurs est aussi considérée, dont l'identification de groupes criminels de niveau supérieur en tant que gangs de rue, l'identification de cellules de gangs plus larges en tant que nouvelles entités, le fractionnement de gangs de rue en groupes criminels plus petits ou certains gangs qui changent de nom.

Au cours des dernières années, les médias ont abondamment parlé des gangs de rue, en particulier des fusillades et des actes de violence commis dans les lieux publics. La violence liée aux gangs est souvent attribuée à leur expansion ou à des conflits territoriaux, mais elle peut aussi être opportuniste et d'apparence spontanée. Le degré de violence et d'intimidation varie selon la région et le gang. Les actes de violence en public préoccupent considérablement les organismes d'application de la loi, le gouvernement et les collectivités directement touchées.

« Depuis quelques années, une meilleure analyse de l'évolution des gangs de rue permet de mieux cibler nos actions sur le plan de la répression comme de la prévention. »

Yvan Delorme, Directeur du Service de police de la Ville de Montréal

## Caractéristiques

La structure, la composition et les membres des gangs de rue varient d'un endroit à l'autre du pays. Les expressions telles que gangs urbains, gangs autochtones, gangs ruraux, gangs hybrides, gangs de jeunes et gangs ethniques, sont utilisées couramment pour définir un aspect quelconque de la notion de « gangs de rue ». Nous présentons ici certains traits communs ainsi que des différences qui illustrent la complexité de la question.

- Les caractéristiques communes des gangs de rue comprennent un emblème ou des articles distinctifs, un nom ou un symbole d'appartenance, un rituel d'adhésion ainsi qu'un code de conduite et d'obligations rigoureux ou relâché pour les membres et associés.
- La composition des gangs de rue varie selon le nombre, le sexe et l'âge des membres et elle est habituellement dictée par la démographie de la collectivité. Certains gangs sont ethniquement homogènes, tandis que d'autres sont multiculturels. Les gangs ethniques sévissent habituellement dans un secteur particulier d'un quartier urbain à revenu relativement faible (Prairies, Toronto, Montréal). En outre, des gangs sont organisés selon les relations familiales ou des amitiés et d'autres sont hiérarchisés et comportent des cellules et des réseaux plus complexes.
- Bien que l'on soit porté à penser que les gangs de rue sont un phénomène urbain, on en retrouve également dans les régions rurales, les réserves autochtones et les établissements de détention.
- Les principales activités des gangs de rue sont les crimes de rue et le trafic de biens illicites. Les gangs sont les revendeurs au détail du crime organisé. L'essentiel de leurs profits illicites est consacré au maintien d'un style de vie particulier.



« Les drogues qui volent la jeunesse et détruisent la vie des enfants apportent la souffrance aux familles et de grands profits aux groupes du crime organisé. » Chef de police Jim Chu, Service de police de Vancouver

Dans le contexte de l'ensemble des organisations criminelles au Canada, les gangs de rue représentent le niveau inférieur de la menace liée au crime organisé en termes de sophistication. Comparativement à des groupes criminels qui agissent plus discrètement et qui prennent des mesures pour masquer leurs activités criminelles derrière des entreprises légitimes, les gangs de rue sont beaucoup plus actifs dans la vente « au détail » de produits et de services illicites, ce qui les rend plus visibles dans les collectivités où ils sévissent. Ils peuvent entraîner d'importantes répercussions négatives découlant surtout d'actes de violence et d'intimidation, mais leurs activités criminelles ne débordent généralement pas le cadre de leur propre territoire. À l'opposé, des groupes criminels plus discrets, non étiquetés en tant que gangs de rue, sont impliqués dans des fraudes à grande échelle. Ces fraudes ont causé des torts économiques beaucoup plus étendus qui affectent des milliers de canadiens, tels que démontré par la récente série de fraudes en valeurs mobilières qui a touché le Canada..

### ***Capacité et étendue des activités***

La plupart des gangs de rue sont actifs au niveau local, ayant une portée et une mobilité très réduite au-delà de leur secteur d'opération. Seul un petit nombre de gangs de rue étendent leurs activités à l'échelle provinciale et interprovinciale. Certains gangs canadiens ont emprunté ou copié le nom de gangs internationaux notoires, dont les « Crips » et les « Bloods » au États-Unis, mais on ne leur connaît aucune affiliation transfrontière.

Les gangs de rue au Canada se livrent à plusieurs activités criminelles, les plus importantes étant le trafic de stupéfiants, tels que le crack, l'ecstasy, la méthamphétamine et la marijuana. Ils sont également impliqués dans la prostitution de rue, le vol, le vol à main armée, la fraude et les infractions liées aux armes à feu. La capacité des gangs de rue diffère et elle influence en partie la nature et l'étendue de leurs opérations. Certains gangs de rue oeuvrent pour le compte de groupes du crime organisé, mais en règle générale, ils achètent des biens et des services illicites d'autres groupes criminels et les revendent sur la rue. Par exemple, les véhicules volés par les membres d'un gang de rue peuvent être vendus à des fournisseurs de services qui sont impliqués dans un réseau plus complexe qui procèdent au décapage du numéro d'identification du véhicule (VIN) et à la préparation de faux documents pour l'exportation illégale. L'importation ou la production à grande échelle de drogues illicites nécessite également un réseau sophistiqué d'associés qui n'est pas typique de la capacité des gangs de rue au Canada.

**PROJET CORRAL:** le 4 mai 2010, environ 1 000 policiers de 20 villes différentes du sud de l'Ontario ont exécuté simultanément 105 mandats de perquisition qui visaient trois organisations criminelles : les Falstaff Crips, les Five Point Generals et le Jamaican Shower Posse. Les opérations policières ont mené à l'arrestation de 71 personnes et à la saisie de 314 000 \$ en produits de la criminalité, dont de l'argent et des comptes bancaires, 15 armes à feu et des drogues, entre autres de la cocaïne, du crack, de la marijuana, de l'huile de cannabis et plus de 10 000 comprimés d'ecstasy. Les membres du Shower Posse auraient importé de la cocaïne des États-Unis, de la République dominicaine et de Panama, y compris une quantité de 72 kilogrammes saisie. Le Shower Posse aurait distribué la cocaïne aux Falstaff Crips et aux Five Point Generals pour revente dans la région de Toronto. Les Falstaff Crips et les Five Point Generals sévissent dans le même secteur de Toronto et la lutte pour la maîtrise du territoire aurait mené à plusieurs affrontements violents.

Les tendances observées montrent que certains gangs profitent de la technologie pour dissimuler et mener leurs activités criminelles, dont les fraudes de cartes de paiement. Par exemple, ils utilisent les sites de réseautage social pour annoncer leurs activités et communiquer avec les recrues potentielles. Avec l'évolution des technologies et des marchés, on peut s'attendre à ce que la nature et l'étendue des groupes criminels, notamment les gangs de rue, s'adaptent et évoluent en conséquence.

### ***Stratégie nationale de lutte contre les gangs de rue***

La criminalité liée aux gangs de rue est une réalité qui exige une allocation continue de ressources policières dans plusieurs provinces et territoires. Pour contrer la menace qu'ils posent, l'Association canadienne des chefs de police s'est réunie en septembre 2009 et a recommandé l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre les gangs de rue. Le rôle du SCRC dans cette stratégie est de renforcer le réseau d'analystes et d'agents de renseignements affectés spécifiquement à cette problématique. Le but est de dégager les pratiques exemplaires, appuyer les experts en la matière et produire des renseignements qui portent sur la menace et les niveaux de risque que posent des gangs en particulier et de cerner les nouvelles tendances.



## **APERÇU NATIONAL DES MARCHÉS CRIMINELS**

Le Service canadien de renseignements criminels examine le crime organisé en fonction de la dynamique des marchés criminels. Cette approche aide les cadres supérieurs policiers à prendre des décisions éclairées sur l'étendue de ces marchés, les manifestations de la criminalité et les tendances criminelles anticipées. La présente section offre un aperçu général de certains marchés criminels au Canada.

## PRINCIPAUX CONSTATS

Au Canada, il n'existe pas de groupe criminel dominant, mais plutôt quelques organisations criminelles importantes qui sont basés dans les centres de criminalité majeurs que sont la vallée du Bas-Fraser (Colombie-Britannique), la région du Grand Toronto et la région du Grand Montréal, qui influent sur les activités dans d'autres régions.

Au cours des cinq dernières années, on rapporte approximativement de 600 à plus de 900 groupes criminels au Canada. Cette fluctuation est surtout attribuable à l'amélioration des processus de recensement des groupes criminels et de changements dans la collecte de l'information sur le crime organisé. Depuis 2005, le concept de crime organisé, aux fins de l'application de la loi, s'est élargi pour comprendre non seulement les groupes très unis comprenant des individus ayant des liens familiaux, ethno-géographiques ou culturels, mais aussi les réseaux criminels moins structurés, multiethniques et intégrés.

## MARCHÉS CRIMINELS

### *Produits de contrefaçon*

Une vaste gamme de produits contrefaits de plus ou moins bonne qualité ont infiltré le marché légitime canadien. Ces produits de contrebande proviennent des États-Unis et de pays de l'Asie, en particulier la Chine. D'autres pays sources importants sont la Thaïlande, la Turquie et la Russie. Les groupes du crime organisé continueront de saisir diverses opportunités d'écouler leurs marchandises en ayant recours à des magasins en ligne frauduleux, des cyberpharmacies non réglementées, des sites de ventes aux enchères et de petites annonces.

« Les articles de consommation contrefaits, comme des médicaments et des appareils domestiques, peuvent exposer les citoyens à de sérieux problèmes de santé. » Commissaire adjointe Line Carbonneau,  
Commandante de la Division C (Québec), GRC

## Drogues illicites

### Cocaïne

La cocaïne demeure l'une des principales drogues illicites au pays comme en témoignent les niveaux de production à l'échelle mondiale et les statistiques sur les saisies au Canada. La distribution interprovinciale de la cocaïne est coordonnée principalement à partir de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec où elle est importée et vendue en gros à des groupes criminels qui la revendent aux distributeurs des revendeurs au détail. Les États-Unis sont le principal pays de transit de la cocaïne à destination du Canada et la drogue est introduite principalement par des ports d'entrée autoroutiers dissimulée dans des véhicules personnels et commerciaux. Une méthode courante consiste à cacher la drogue dans des compartiments secrets construits à l'intérieur des unités frigorifiques des véhicules commerciaux. Le crack, une forme inhalable de la cocaïne, se retrouve principalement dans les centres urbains du Canada. La dépendance et l'effet de courte durée de cette drogue pousse les usagers à commettre de petits crimes contre les biens, des vols à main armée et des crimes contre les personnes engendrant ainsi une vague de crimes cycliques. Les gangs de rue sont principalement impliqués dans la revente du crack, surtout dans la rue et des crackeries, et au moyen de systèmes de drogue sur appel.

*Droque sur appel est un système utilisé par les revendeurs pour vendre la drogue en répondant aux appels faits à une série de téléphones cellulaires jetables.*



« Le passage illégal à la frontière de personnes et de marchandises de contrebande, surtout de drogues illicites, de tabac et d'armes à feu, enrichit le crime organisé au Canada. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) s'emploie à perturber ces activités criminelles en interceptant les envois transfrontaliers illégaux qui menacent la sécurité du Canada. » Geoff Leckey, Directeur général de la Direction du renseignement, Agence des services frontaliers du Canada

## Héroïne

Au Canada, la demande pour l'héroïne demeure l'une des plus faibles en comparaison avec la demande pour d'autres drogues illicites. L'héroïne a été partiellement remplacé par les opiacés pharmaceutiques surtout en Ontario et dans la région de l'Atlantique. Seulement quelques groupes criminels, principalement en Colombie-Britannique et en Ontario, importent l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Amérique latine. L'héroïne arrive au Canada principalement par les ports d'entrée maritimes et aériens dissimulée dans des marchandises ou transportée par des passeurs dans leurs bagages ou sur leur personne.

## Marihuana

La marihuana demeure l'une des drogues illicites les plus vendues au Canada et le crime organisé est grandement impliqué à tous les niveaux de la production, la distribution, l'importation et l'exportation. Le marché intérieur est alimenté presque entièrement par des producteurs canadiens. Le mouvement interprovincial de la marihuana débute dans les trois principaux centres de production que sont la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec. Il permet de satisfaire à la demande canadienne et de transporter de grandes quantités de marihuana vers des régions le long de la frontière canado-américaine pour la contrebande dans les marchés américains. La majeure partie de la marihuana canadienne est destinée aux États-Unis, mais elle ne représente qu'un maigre pourcentage du cannabis importé aux États-Unis. Les criminels passent en contrebande aux États-Unis la marihuana canadienne et l'échangent pour de la cocaïne, des armes à feu et du tabac de contrebande. Les autorités américaines ont constaté récemment une régression dans le nombre de saisies le long de la frontière canado-américaine et ce phénomène peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le déménagement par des groupes criminels de certaines installations de culture de la marihuana aux États-Unis pour éviter la détection à la frontière.



## Méthamphétamine

La consommation intérieure de méthamphétamine s'est stabilisée, mais la production a augmenté pour combler la demande d'un marché international en pleine expansion. Des « superlaboratoires » capables de produire de grandes quantités de méthamphétamine approvisionnent des grossistes internationaux qui l'exportent, entre autres, vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La méthamphétamine est encore utilisée pour allonger l'ecstasy produite au Canada, car elle est peu coûteuse à produire et hausse ainsi la marge de profit. Le Canada demeure un pays de transit pour les précurseurs chimiques utilisés dans la production de la méthamphétamine et les autorités américaines ont découvert de la pseudoéphédrine d'origine canadienne dans des laboratoires clandestins aux États-Unis.

## Ecstasy

L'ecstasy est l'un des principaux marchés de la drogue illicite au pays. Le Canada continue d'exporter de larges quantités d'ecstasy aux États-Unis et, dans une moindre mesure, approvisionne les marchés du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les précurseurs chimiques nécessaires à la production de l'ecstasy sont régulièrement passés en contrebande au Canada de pays sources comme la Chine et l'Inde. Le profil chimique de l'ecstasy est désormais un cocktail de substances qui contient une quantité de plus en plus petite de MDMA, son principal principe actif, et des quantités de plus en plus grandes de plusieurs agents et substances de remplissage, surtout de la méthamphétamine de même que de la kétamine, de l'éphédrine et de la caféine. La pénurie de précurseurs de la MDMA que connaît actuellement l'Europe n'affecte pas la fabrication illicite d'ecstasy au Canada.

« Nous sommes trop souvent témoins des effets des substances illicites sur les jeunes et les autres personnes. Au-delà des problèmes de santé et de dépendance, les toxicomanes contribuent à la hausse de la criminalité quand il leur faut trouver l'argent nécessaire à la prochaine dose ou au remboursement d'une dette. »

Chef de police Paul Smith, Service de police de Charlottetown

## Distribution illicite de produits pharmaceutiques

Les Canadiens comptent parmi les plus grands consommateurs d'opiacés pharmaceutiques à l'échelle internationale. Cependant, ce marché illicite au Canada est petit en comparaison aux autres marchés exploités par le crime organisé. Les groupes du crime organisé se procurent les opiacés pharmaceutiques de différentes façons : vol à main armée, vol par des consommateurs, vol par des employés, perte en transit, vol d'ordonnances médicales, pharmacie en ligne illégale, détournement de produits pharmaceutiques de la chaîne d'approvisionnement intérieure. Les produits pharmaceutiques les plus courants vendus sur le marché illicite au Canada dont le Valium, le Klonopin, l'Ativan (tous les trois sont des sédatifs), le Ritalin (stimulant), le Talwin (analgésique), l'Oxycontin ainsi que les stéroïdes. Dans plusieurs collectivités au Canada, l'héroïne est remplacée par des drogues d'ordonnance, entre autres, l'oxycodone (Oxycontin)

et l'hydromorphe (Dilaudid). En 2009, les autorités canadiennes ont saisi des comprimés de Vicodin et d'Oxycontin contrefaits qui ne contenaient aucun ingrédient médicamenteux approprié. En fait, le Vicodin contenait une petite quantité d'héroïne, de caféine et de diazépam (benzodiazépine) et l'Oxycontin contenait de l'héroïne et du tramadol, un analgésique opiacé. Le contenu imprévisible, le degré de pureté et les interactions des produits chimiques dans ces comprimés contrefaits représentent un risque pour le consommateur sans méfiance.

### **Armes à feu illicites**

Les groupes du crime organisé n'utilisent pas constamment des armes à feu pour commettre des actes de violence. Ils les utilisent plutôt périodiquement pour dissuader des rivaux réels ou perçus, assurer la discipline interne et intimider. Le marché de la drogue stimule la demande en armes à feu illicites en raison de sa forte compétitivité, des énormes profits qu'il génère et des désaccords intraorganisationnels et interorganisationnels qu'il soulève. Les États-Unis demeurent le principal pays fournisseur des armes passées en contrebande au Canada et il existe un solide lien régional entre la source dans les États frontaliers américains et la province de destination. Les armes à feu de provenance canadienne sont



« On cherche à fermer le marché des trafiquants d'armes à feu et à réduire la circulation d'armes illégales offertes à des criminels dangereux en Ontario. Nos collectivités sont de plus en plus en sécurité lorsqu'un maillon est retiré des réseaux de contrebande et de trafic de fusils. » Sous-commissaire Vince Hawkes, Police provinciale de l'Ontario, et Co-président de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé

surtout acquises par des vols qualifiés dans des résidences et, d'une façon moins considérable, dans des commerces. Certains groupes sont impliqués dans la contrebande et le trafic, mais ce ne sont pas là leurs activités principales. L'Internet représente de plus en plus un moyen pour les criminels d'obtenir des armes à feu illicites et d'éviter la détection par la police.

### **Fraude hypothécaire**

La fraude hypothécaire consiste à user délibérément de renseignements inexacts, de fausses déclarations ou d'omissions pour financer, acheter ou obtenir un prêt. Il s'agit simplement de stratagèmes visant à obtenir un prêt hypothécaire sous un faux prétexte, par exemple en utilisant des pièces d'identité contrefaites ou volées ou en falsifiant une déclaration de revenus.

La fraude hypothécaire se commet souvent avec l'aide d'initiés de l'industrie hypothécaire, entre autres, le vendeur, l'agent immobilier, le courtier en hypothèques, l'avocat, un employé de l'agence d'évaluation du crédit, le prêteur ou l'assureur de titre. Ces initiés peuvent, par exemple, accepter sciemment ou non l'utilisation de faux renseignements personnels ou financiers, présenter des évaluations inexactes ou transférer des fonds hypothécaires en sachant qu'ils seront utilisés à des fins abusives. Certains groupes criminels recrutent (ou contraignent) des néo-Canadiens pour agir à titre de prête-noms sur des demandes frauduleuses de prêt hypothécaire et certains d'entre eux deviennent financièrement responsables du prêt.

#### **Fraude majeure à Calgary**

Une présumée combine hypothécaire découverte récemment en Alberta démontre l'étendue, la sophistication et l'aspect lucratif de ces fraudes. Selon les documents présentés en cour par une institution financière, environ 100 personnes seraient à l'origine d'au moins 140 millions de dollars, dont près de la moitié était constituée d'hypothèques fictives. Les pertes possibles après la saisie hypothécaire s'élèveraient à 30 millions de dollars. L'institution financière a nommé 14 groupes dans sa poursuite au civil et les intimés comprennent des employés bancaires, des avocats, des spécialistes hypothécaires, des agents immobiliers et un politicien fédéral. Les fonds étaient présumément acheminés au Liban, en Inde, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis. La GRC et le Service de police de Calgary ont annoncé la tenue d'une enquête criminelle conjuguée qui sera longue, car elle comportera l'entrevue de centaines de personnes et l'examen de plusieurs milliers de documents recueillis par l'institution financière.

« La coopération entre tous les ordres de gouvernement, les entreprises du secteur privé, la collectivité et les organismes d'application de la loi est essentielle à la lutte du Canada contre le crime organisé. »

Chef de police Tom Kaye, Service de police d'Owen Sound, et Président du conseil d'administration du Service de renseignements criminels Ontario

### ***Fraude par carte de paiement***

En 2009, les pertes cumulatives attribuables à la fraude par carte de paiement se chiffraient à 500,7 millions de dollars, comparativement à 512,2 millions de dollars en 2008. Cette baisse est probablement attribuable à des mesures de prévention et de détection plus rigoureuses. Par contre, les pertes attribuables à la fraude par carte de débit ont augmenté de 36 %, passant de 104,5 millions de dollars en 2008 à 142,3 millions de dollars en 2009. La fraude par carte de paiement englobe le vol de cartes, les demandes frauduleuses de carte de paiement, les faux dépôts, l'écramage, la contrefaçon ou la fraude en l'absence de carte. La technologie sans fil, dont Bluetooth, permet l'extraction et la transmission illicites d'information sur la carte de paiement qui est ensuite relayée à des usines de fabrication de cartes situées dans différents pays. La carte à puce est progressivement introduite au Canada, mais la transition intégrale prendra encore quelques années. Une fois en place, cette carte devrait réduire les activités d'écramage et de contrefaçon au Canada aux points de vente et aux guichets automatiques. Cependant, les fraudeurs utiliseront des cartes avec des données canadiennes dans les pays n'ayant pas encore introduit la carte à puce, dont les États-Unis. En outre, ils continueront de commettre des fraudes sans présenter une carte en utilisant le courrier, le téléphone, le télécopieur ou l'Internet, ce qui leur permet de contourner la technologie.

### ***Vol de véhicule***

Les vols de véhicules sont en déclin au Canada depuis 2006, mais le pourcentage de véhicules non retrouvés est passé de 30 % à 40 %, ce qui fait conclure les autorités policières à une hausse de l'implication du crime organisé. Les véhicules non recouverts sont probablement vendus illicitement. Le trafic de véhicules



suppose généralement l'implication d'un groupe criminel et le taux de non-recouvrement est un paramètre utilisé par la police pour mesurer l'ampleur de cette activité. Les groupes criminels mènent leurs fraudes de diverses façons, entre autres, les collisions organisées, les déclarations de perte totale et la vente des véhicules endommagés, la manipulation des systèmes de repérage des véhicules et des connecteurs informatisés d'allumage qui permettent un fonctionnement sans clé. Environ 20 000 véhicules volés sont exportés illégalement du Canada principalement par les ports de Vancouver, de Halifax et de Montréal. Les méthodes utilisées le plus souvent sont la falsification des documents d'exportation en substituant le numéro d'identification du véhicule (VIN) par un numéro récupéré sur des véhicules envoyés à la casse.

### ***Vol d'équipement lourd***

Les vols d'équipements lourds au Canada sont à la hausse depuis 2007 et les taux de recouvrement sont à la baisse. Les équipements le plus souvent visés sont la machinerie agricole, (tracteur), les engins de chantier (excavatrice, chariot élévateur) et d'autres matériels lourds dont des camions gros porteurs, des génératrices et des compresseurs. Les voleurs modifient le numéro de série des équipements qui sont généralement passés en contrebande à partir de l'Ontario et du Québec. La machinerie est habituellement acheminée vers une région différente du Canada ou exportée vers l'Afrique orientale, l'Amérique du Sud, le Mexique, les Antilles, le Liban, les Émirats arabes unis et les États-Unis.



## TENDANCES GLOBALES

- Les classes moyennes des **économies en progression rapide**, dont la Chine et l'Inde, continueront de croître avec l'expansion industrielle et commerciale. Le crime organisé ne cessera de prospérer dans ces environnements et de légitimer ses profits et ses industries. La corruption et la manipulation de l'économie peuvent miner les mécanismes politiques de ces pays en développement.
- L'**industrie des aliments contrefaits** rapporte environ 49 milliards de dollars par année et la demande en aliments à faible prix fait en sorte que ce problème persistera et s'aggravera. En 2008, les autorités chinoises ont rapporté que du lait allongé avec de la mélamine (un produit chimique qui donne au lait l'apparence d'une teneur plus élevée en protéines) avait causé l'hospitalisation de 900 enfants pour affection rénale; six enfants sont morts.
- Le **Système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre de l'Union européenne** est le plus important système d'échange international de droits d'émission. Les entreprises européennes émettrices, entre autres, de carbone, reçoivent une limite d'émission sans pénalité. Si une entreprise dépasse sa limite, elle doit acheter des crédits d'entreprises qui produisent moins que leur limite. Le marché du carbone de l'Union européenne vaut environ 140 milliards de dollars canadiens. Europol rapporte que d'octobre 2008 à décembre 2009, des groupes du crime organisé ont fraudé le Système d'environ sept milliards de dollars canadiens. La Western Climate Initiative (WCI), un projet semblable au Système de l'Union européenne, doit être mise en œuvre en Amérique du Nord en 2012.
- Les **téléphones intelligents** font maintenant partie du quotidien et leur usage s'est accru pour la gestion des finances individuelles et la conservation d'une foule d'informations personnelles. Au Japon, ils sont en fait le nouveau porte-monnaie pour acheter, entre autres, des boissons et des aliments et des billets de transport en commun. Plusieurs de ces fonctions sont maintenant offertes au Canada et peuvent être ciblées par des voleurs d'information et d'argent.
- L'**informatique en nuage** désigne les logiciels et les ressources accessibles par l'Internet qui auparavant étaient stockés sur les ordinateurs personnels et d'entreprises. Cet accès aux services de technologie de l'information (STI) se répand et est le fer de lance de sociétés, dont Google (à titre d'exemple, Google Docs permet à l'utilisateur d'enregistrer des documents en ligne et de les consulter à partir de tout ordinateur). Les entreprises et les particuliers ont ainsi à leur disposition un moyen économique, rapide et à jour d'utiliser les STI. L'informatique en nuage n'est pas une innovation récente, mais les entreprises l'utilisent de plus en plus pour combler leurs besoins en STI. Cette technologie peut offrir au crime organisé une façon d'acquérir des renseignements personnels et commerciaux se trouvant dans endroits centralisés et non dans des millions d'ordinateurs individuels.

« Le crime organisé ne sévit pas seulement dans les grandes villes. Par exemple, en milieu rural au Nouveau-Brunswick, on a pu constater les ravages du crime organisé dans certaines collectivités. Lorsque ses menaces sont efficacement contrées, il y a une incidence immédiate sur la qualité de vie des citoyens. »

Commissaire adjoint Wayne A. Lang, Commandant de la Division J (Nouveau-Brunswick), GRC

# **DOSSIER SPÉCIAL : FRAUDES EN VALEURS MOBILIÈRES**





« La véritable mesure de notre succès a toujours été, et sera toujours, notre capacité à aider les personnes qui enquêtent sur des crimes graves. Ainsi, il nous incombe de reconnaître et de saisir toute occasion qui facilitera la réussite de nos partenaires. » Rapport annuel de CANAFE 2009. *Jeanne M. Flemming, Directrice, CANAFE*

*En 2007, 91 % des Canadiens se disent d'accord avec l'énoncé selon lequel « les conséquences de la fraude financière peuvent être aussi graves que celles de crimes comme le vol et les voies de fait »  
— Étude 2007 des ACVM sur les investisseurs : Comprendre les conséquences sociales de la fraude financière*

La **fraude en valeurs mobilières** (appelée également fraude en matière d'investissements) est la présentation intentionnelle d'information trompeuse sur la valeur monétaire ou le rendement prévu d'un titre afin de tirer illégalement un profit financier. Elle est en fait une pratique trompeuse dans la bourse en valeurs mobilières ou la bourse des marchandises.

Les valeurs mobilières sont des documents officiels et légaux qui définissent les droits et obligations des acheteurs et vendeurs et qui sont représentés par divers instruments financiers, tels que des obligations, des débetures, des hypothèques, des bons du Trésor et des papiers commerciaux; des titres boursiers, tels que des actions; des fonds de placement, tels que des fonds mutuels; des produits dérivés tels que des options d'achat et des contrats à terme; et des produits dérivés, tels que des fiducies de revenu et fonds cotés en bourse.

À l'heure actuelle, les fraudes en valeurs mobilières préoccupent considérablement le public. Cette inquiétude est soulevée par les importantes fraudes commises au Canada et aux États-Unis touchant de nombreux investisseurs et les craintes des investisseurs concernant l'amenuisement des régimes de pension. Plusieurs combines sont de portée régionale ou internationale et ciblent des centaines, voire des milliers d'investisseurs dans plusieurs pays. Elles représentent une menace financière importante, compte tenu de la sophistication et des connaissances d'initiés souvent requises pour mener ces fraudes. Ce dossier spécial décrit les types de fraudes en valeurs mobilières menées au Canada et donne un aperçu des tendances de cette criminalité financière. Compte tenu que les investisseurs canadiens disposent de 700 milliards de dollars dans des moyens de placement collectifs, dont les fonds mutuels, la sensibilisation du public à l'égard de ce type de fraude est essentielle.

*Cette année, le SCRC inclut de l'information pertinente sur les connaissances des Canadiens en matière de placement et sur l'expérience qu'ils ont de la fraude financière. Cette information est tirée de l'Indice des investisseurs 2009 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). L'étude prend appui sur celles réalisées en 2006 et 2007 et permet donc les comparaisons d'une année à l'autre. Le rapport intégral se trouve sur le site des ACVM à [www.securities-administrators.ca](http://www.securities-administrators.ca).*

En règle générale, les fraudes organisées commises dans le monde des affaires sont généralement définies comme de la *criminalité en col blanc* et non de la criminalité organisée. Cependant, la ligne de démarcation entre ces deux types de criminalité est floue. Les fraudeurs en valeurs mobilières ne sont peut-être pas des membres de groupes criminels connus, ils peuvent plutôt faire partie d'un réseau peu structuré d'individus opportunistes ayant des penchants criminels, dont certains sont d'anciens ou d'actuels professionnels financiers.

La bourse des valeurs mobilières est très attrayante pour le crime organisé, car elle peut servir au blanchiment d'argent et à la manipulation illicite du marché. Les combines complexes nécessitent un énorme capital pour lancer la négociation et elles sont surtout menées par des groupes criminels solidement établis, sophistiqués et experts en matière de finances. Les stratagèmes qui visent les grandes bourses, entre autres, la Bourse de Toronto, sont habituellement limités en nombre. Au Canada, les groupes du crime organisé impliqués dans les fraudes en valeurs mobilières possèdent généralement des capacités criminelles élevées et sont basés dans les centres financiers urbains en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

La fraude en valeurs mobilières nécessite des compétences spécialisées et le crime organisé corrompt ou contraint des professionnels du monde financier qui échafaudent des stratagèmes, notamment des avocats, des courtiers, des agents de transfert, des gestionnaires de fonds, des comptables et des promoteurs. Certaines de ces personnes sont des complices involontaires tandis que d'autres, attirées par le gain, ont des soupçons, mais se taisent ou participent sciemment. Ces personnes sont recrutées au sein d'un large éventail de professions, mais elles ne représentent qu'un infime pourcentage de leurs pairs. Pour réaliser la fraude, on utilise des prête-noms et constitue plusieurs couches de fiducies pour isoler les auteurs et donner un air de légitimité aux sociétés cotées en bourse. Parfois, on nomme au conseil d'administration des fonctionnaires ou des dirigeants reconnus d'entreprises pour lui donner (à leur insu) une influence et accroître la crédibilité de la société.

Le crime organisé exploite les marchés de capitaux au moyen de placements légitimes et de combines frauduleuses en matière d'investissements pour blanchir le produit de leurs activités criminelles. Les organismes d'application de la loi ont parfois de la difficulté à distinguer la fraude, en tant qu'infraction matérielle, et le blanchiment d'argent, car les deux crimes sont souvent commis simultanément. Les groupes du crime organisé peuvent utiliser des fonds obtenus d'activités illicites, dont le trafic de stupéfiants et la fraude, pour acheter des valeurs licites cotées en bourse. Le recours aux prête-noms, aux professionnels corrompus du monde financier et

La **manipulation du marché**, qui consiste à influencer le cours des actions à des fins frauduleuses, est l'une des fraudes en valeurs mobilières les plus courantes. Les fraudeurs possèdent des titres de faible valeur et, au moyen de renseignements falsifiés, ils en font la promotion auprès d'investisseurs sans méfiance afin qu'ils les achètent et en gonflent ainsi artificiellement la valeur. Lorsque les actions atteignent leur valeur maximale, elles sont vendues, ce qui fait chuter le cours laissant les victimes avec des titres sans valeur.

Les **combine en matière d'investissement à rendement élevé** promettent frauduleusement des occasions d'affaires à rendements élevés et à faible risque. Ces stratagèmes nécessitent moins d'expertise que les autres fraudes en valeurs mobilières et impliquent habituellement une fraude par affinité (exploitation de liens sociaux ou culturels particuliers), les promotions en ligne, ou les chaufferies utilisant des tactiques de vente sous pression. Les chaufferies emploient des vendeurs pour appeler des individus sans méfiance et moussent des occasions d'investissement dans des titres sans valeur ou inexistantes.

Les **combine d'investissement pour évitement fiscal** proposent des investissements dans les marchés intérieurs ou étrangers qui seraient à rendements élevés et exonérés d'impôt. Les personnes arnaquées perdent leurs investissements en plus de devoir payer des impôts rétroactifs, ainsi que les intérêts et des pénalités.

Le **détournement de comptes de courtage** survient lorsque des comptes de courtages en ligne sont piratés et soldés pour acheter des titres pour des combines de manipulation du marché. Les identités légitimes sont volées au moyen d'hameçonnages (courriels frauduleux déguisés en courriels d'entreprises légitimes), de réseaux de zombies (réseaux piratés) ou des programmes enregistreurs de frappe qui envoient les frappes au pirate qui extrait l'information sur les comptes bancaires ou les sites de commerce. L'information volée est ensuite vendue sur des forums criminels en ligne.

la multiplication des transactions dissimule la piste financière. Les titres « blanchis » peuvent ensuite être vendus et les fonds sont réinvestis ou conservés.

Les individus impliqués dans les fraudes en valeurs mobilières organisées exploitent des réseaux peu structurés et se limitent à des délais courts pour réduire les risques de détection par la police et les organismes de réglementation. Souvent, les combines sont structurées intentionnellement pour éviter la détection. Les fraudeurs utilisent des téléphones cellulaires jetables dans les chaufferies ou la téléphonie de voix par le protocole de l'Internet (VoIP) pour cibler anonymement les investisseurs. Les sociétés ont des boîtes postales au lieu d'adresses commerciales. En cas de détection, les fraudeurs déménagent leur lieu d'opération, changent le nom des valeurs mobilières et la raison sociale de la société.

Les fraudeurs peuvent utiliser le télémarketing et les promotions sur Internet associés à des sites commerciaux, aux systèmes de courtage en ligne et à des téléversements. La technologie aide les criminels à perpétrer leurs activités criminelles de façon anonyme, à transférer rapidement des fonds et à cibler des victimes à très grande échelle. Plusieurs fraudes en valeurs mobilières sont menées à l'échelle nationale ou internationale et peuvent viser des milliers d'investisseurs répartis dans plusieurs pays. Selon le Centre antifraude du Canada, des combines en matière d'investissements basées au Canada ont ciblé des investisseurs aux États-Unis, au Mexique, au Royaume-Uni, au Danemark, en Irlande et en Côte d'Ivoire. De façon similaire, des fraudeurs basés à l'extérieur du Canada ont exploité des stratagèmes qui visaient des investisseurs du Canada en utilisant les inscriptions en bourse canadienne ou l'information obtenue par le piratage des comptes de courtage en ligne.

Au Canada, les fraudes en valeurs mobilières les plus courantes sont la manipulation du marché, les combines frauduleuses d'investissements à haut rendement, les investissements à l'étranger illicites et les combines (pyramidales) de type Ponzi.



## TENDANCES

Les tendances suivantes caractérisent en général les fraudes en valeurs mobilières, lesquelles n'impliquent pas nécessairement le crime organisé.

Les fraudes en valeurs mobilières deviennent de plus en plus sophistiquées. Au cours des dernières années, les organismes d'application de la loi ont observé des « manipulations hybrides du marché ». Ces fraudes réunissent les éléments de plusieurs combines et impliquent plusieurs prête-noms, de multiples fiducies et de nombreux complices au Canada et à l'étranger. L'étendue et la complexité de ces combines occultent les activités criminelles, génèrent d'énormes profits et facilitent l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Ces combines exigent un certain niveau d'organisation et ne sont pas généralement menées par des opportunistes agissant seuls.

Les chaufferies exploitant les techniques traditionnelles de télémarketing sont encore très populaires. Cependant, les réseaux sociaux, entre autres, MySpace et Facebook, les babillards, notamment Craigslist et Kijiji et les sites de partage de vidéos offrent de nouvelles possibilités aux fraudeurs. Ceux-ci peuvent utiliser ces sites pour émettre efficacement et anonymement de faux communiqués de presse et du matériel promotionnel d'apparence légitime. Ils peuvent aussi se servir des sites de réseautage social pour vendre des listes de victimes et recruter des complices.

Les fraudeurs exploitent les sites Internet commerciaux, les systèmes de courtage électronique et les téléversements pour accéder à leurs victimes, acheter et vendre des données de grande valeur et transférer anonymement des fonds vers différentes juridictions. Ils utilisent également des sites clandestins à l'usage des fraudeurs de cartes de crédit pour acheter et vendre de l'information volée sur des comptes de courtage ainsi que pour annoncer et vendre des services illicites.

### *Indice ACCM des investisseurs 2009*

- *Les canadiens sont désormais plus enclins à dénoncer une tentative de fraude à leur endroit : une personne sur quatre (26 %) déclare avoir dénoncé une telle tentative (contre 17 % en 2007 et 14 % en 2006).*
- *La majorité des Canadiens reconnaissent différents signes indiquant un placement potentiellement frauduleux :*
  - *81 % -- absence d'information écrite ou la réticence à en fournir*
  - *76%-- pressions exercées pour agir immédiatement*
  - *75%-- garantie de rendements élevés avec peu ou pas de risque,*
  - *62%-- offre d'information privilégiée*
  - *52%-- proposition de placement par une personne inconnue*

Le piratage des comptes de courtage connaît une hausse attribuable à la présence de sites clandestins qui vendent illicitement les outils et les services nécessaires pour accéder à des comptes protégés. Les fraudeurs qui achètent en ligne cette information peuvent rapidement liquider les comptes et utiliser les fonds dans des combines de manipulation du marché. Ils ne sont donc pas obligés d'acquérir l'expertise nécessaire pour pirater eux-mêmes ces comptes.

« ... Je désire souligner que le crime économique est vraiment un crime; un crime grave. ... [Il] ne s'agit pas seulement de vol à main armée, des voies de fait ou d'introduction par effraction. ... le crime économique a des répercussions considérables; il inflige des dommages aux particuliers, aux sociétés et à toute l'économie. »

— David Wilson, président, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, allocution au McMaster World Congress de 2009

## COMBINES DE TYPE PONZI

Les **combines de type Ponzi** sont des opérations pyramidales qui promettent des rendements élevés afin d'obtenir les fonds générés par les nouveaux investisseurs pour payer les investisseurs précédents. L'investissement n'existant pas, la combine s'effondre lorsque le nombre de nouveaux investisseurs diminue et les investisseurs précédents ne peuvent être payés.

Le ralentissement économique récent a révélé plusieurs combines d'investissements frauduleux qui avaient séduit des investisseurs avec des promesses de rendement irréalistes. Plusieurs années peuvent s'écouler entre le lancement d'une combine de type Ponzi lorsque les investisseurs sont attirés par le stratagème jusqu'à son effondrement. Au cours des dernières années, plusieurs combines de premier plan entraînant des pertes d'environ 320 millions de dollars ont été décelées au Canada. Ces fraudes touchent des milliers d'investisseurs qui récupéreront peu ou rien de leur épargne-retraite.

Les combines de type Ponzi partagent plusieurs des éléments décrits ci-dessous. Elles s'appuient surtout sur les fraudes par affinité, un stratagème qui cible des groupes tels les groupes religieux, les groupes d'ainés, les communautés ethniques et les clubs sociaux. Le fraudeur peut faire partie du groupe, connaître un membre ou simplement prétendre être un membre pour exploiter les liens de confiance, notamment ceux tissés par la religion, la langue, la culture ou l'ethnie. Les gens sont moins portés à mettre en doute les conseils d'une personne qu'ils connaissent. Ils sont également moins portés à les dénoncer aux autorités et à témoigner contre eux, surtout s'ils ont présenté à des membres de leur famille ou à des amis des investissements qu'ils croyaient légitimes.

«... les stratagèmes de type Ponzi sont plus que jamais sous la loupe des autorités en valeurs mobilières. De même, nous nous intéressons toujours de près à la vente sous pression de placements par téléphone ou Internet (« boiler rooms »).»

— Jean St-Gelais, président, Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Rapport sur l'application de la loi 2009

Les financiers non enregistrés inventent de faux instruments financiers pour lancer leurs combines en garantissant des taux de rendement mathématiquement impossibles. Ces pseudo-financiers utilisent souvent une terminologie complexe et présentent leur stratégie sous la forme d'un secret bancaire exclusif qui ne peut être partagé avec des étrangers. Les combines de type Ponzi recourent souvent plusieurs provinces et territoires, y compris des pays étrangers, ce qui complique d'autant la détection et les enquêtes.



Les combines de type Ponzi présumées et confirmées mentionnées ci-dessous mettent en évidence les éléments communs expliqués dans cette section.

**Combine de type Ponzi en Alberta – 100 millions de dollars**

En septembre 2009, deux Albertains sont accusés de fraude de plus de 5 000 \$ et de vol de plus de 5 000 \$ relativement à une présumée combine de type Ponzi qui leur aurait permis d'amasser plus de 100 millions de dollars, voire 400 millions de dollars, entre 1999 et 2008. Ils auraient arnaqué près de 3 000 victimes au Canada et aux États-Unis au moyen d'un stratagème d'investissements dans l'or qui promettait un rendement annuel pouvant atteindre 40 % des avantages fiscaux et qui canalisait les fonds dans plusieurs sociétés étrangères fictives.

**Combine de type Ponzi en Alberta – 60 millions de dollars**

En mars 2010, quatre Albertains sont accusés dans une présumée affaire de fraude de 60 millions de dollars. Ces individus offraient divers moyens de placement et promettaient un rendement de 8 à 12 % sans risque financier. Ils ont fait plus de 1 000 victimes à la grandeur de l'Amérique du Nord. Les fonds ont été dilapidés et les investisseurs ne recouvreront pas leurs pertes.

**Combine de type Ponzi en Colombie-Britannique – 10 millions de dollars**

En août 2009, la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique conclut que quatre Britanno-colombiens avaient exploité une combine de type Ponzi entre 2005 et 2007 qui leur ont permis d'amasser plus de 10 millions de dollars en fraudant plus de 800 investisseurs en Colombie-Britannique et ailleurs. Ces individus avaient faussement présenté les rendements auxquels les investisseurs pouvaient s'attendre, entre autres, un rendement mensuel de 7 %. La Commission n'a pas encore pu recouvrer les actifs restants liés à cette affaire.





#### **Combine de type Ponzi en Ontario – 60 millions de dollars**

En juin 2009, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) dépose des accusations contre un individu qui aurait fraudé d'environ 60 millions de dollars plus de 140 investisseurs au Canada, aux États-Unis et en Chine. Cet individu aurait exploité une combine entre 2006 et 2009 qui promettait des profits hebdomadaires de 1 % à la faveur d'investissements dans des titres, des options, des contrats à terme et des fonds mutuels dans les bourses aux États-Unis, en Chine et à Hong Kong. Chaque investisseur devait investir au moins 150 000 \$. La CVMO indique qu'en 2009, cet individu a perdu 15 millions de dollars, mais a indiqué aux investisseurs qu'il avait réalisé des profits importants. Selon les documents déposés devant le tribunal en mars 2010, le fonds maintenant liquidé n'a aucun actif pour rembourser les investisseurs et la CVMO a déterminé que toutes les sommes avaient été dissipées.

#### **Combine de type Ponzi en Ontario – 40 millions de dollars**

En mars 2010, un conseiller financier non enregistré est traduit devant les tribunaux pour avoir présumément fraudé 40 millions de dollars de douzaines d'investisseurs du Sud de l'Ontario après leur avoir garanti un rendement de 17 à 25 %.

#### **Combine de type Ponzi au Québec – 50 millions de dollars**

En février 2010, un conseiller financier non enregistré est condamné à 11 années de prison pour avoir fraudé 158 clients d'environ 50 millions de dollars. Certaines victimes sont les bénéficiaires de successions qu'il administrait. Dans d'autres cas, il était le conseiller financier des victimes ou faisait des prêts à des individus.

## VICTIMES DE FRAUDE

Les fraudes en valeurs mobilières minent la confiance des investisseurs et exposent les économies et les investisseurs légitimes à des pertes substantielles. Le Centre antifraude du Canada (anciennement PhoneBusters) rapporte que les sommes individuelles perdues se situent généralement entre quelques centaines et plusieurs centaines de milliers de dollars. Dans certains cas, les victimes ont déclaré des pertes de quelques millions de dollars. Les victimes connaissent également des problèmes physiques et émotionnels. Selon l'Étude 2007 des ACVM sur les investisseurs *Comprendre les conséquences sociales de la fraude financière* :

- 36 % des victimes de fraude affirment avoir vécu une augmentation de leur niveau de stress et 32 % d'entre elles disent ressentir ou manifester plus souvent de la colère;
- 22 % des victimes disent avoir souffert de dépression et 20% disent avoir éprouvé un très fort sentiment de perte ou d'isolement;
- 12 % des victimes ont rapporté avoir été plus vulnérables aux maladies;
- 15 % des victimes ont rapporté avoir vécu des crises de panique ou d'anxiété.

Selon les ACVM, les fraudeurs s'y prennent de plusieurs façons pour établir une relation de confiance avec leurs victimes et pour contraindre des individus de s'impliquer dans des stratagèmes frauduleux. Parmi les tactiques psychologiques courantes, on note la vente sous pression comprenant des appels répétés et des offres d'une durée limitée qui promettent des rendements élevés à faible risque. Les entreprises frauduleuses déploient des efforts concertés pour se donner une apparence de légitimité, dont l'usage de fausses adresses dans les districts financiers, des numéros sans frais et des sites d'allure professionnelle.

Ces tactiques trompeuses visent à créer la confiance. Les fraudeurs savent que certains individus peuvent être revictimisés et ils conservent et vendent des listes de victimes antérieures pour les utiliser pour de nouvelles combines.

« Beaucoup de gens croient que les fraudes en valeurs mobilières et d'autres crimes en col blanc sont sans victime. Toutefois, lorsque les groupes du crime organisé ciblent notre marché et notre économie pour soutenir leurs propres activités criminelles, tout le monde en souffre. » Chef de police William Blair, Service de police de Toronto

### *Indice ACVM des investisseurs 2009*

- *Trente-huit pour cent des Canadiens estiment s'être fait proposer un placement frauduleux, ce qui correspond essentiellement aux données de 2007; 11 % ont investi dans un placement qui s'est révélé frauduleux. Dans l'ensemble du Canada, 4% des citoyens ont été victimes de fraude, ce qui correspond aux données de 2006 et de 2007.*
- *Les Canadiens sont le plus souvent ciblés par courriel (33 %), par un étranger au téléphone (28 %) ou par l'intermédiaire d'un ami, d'un membre de la famille, d'un voisin ou d'un collègue (18 %).*
- *En 2009, on note par rapport à 2007 une augmentation du nombre de personnes qui ont été victimisées plus d'une fois; 65 % des victimes ont investi dans un placement frauduleux une fois, 21 % ont été victimisées une seconde fois et 8 % l'ont été de trois à cinq fois.*
- *Le montant investi dans des placements frauduleux a augmenté. En 2009, 38 % ont investi 5 000 \$ ou plus comparativement à 32 % en 2006. Le montant moyen investi au Canada s'est chiffré à 7 364 \$.*
- *La quasi-totalité de l'argent n'est jamais retournée aux victimes. En tout, 70 % des victimes n'ont jamais récupéré leurs fonds, soit le même pourcentage qu'en 2006.*
- *N'importe qui peut être victime d'une fraude en matière d'investissement, mais les victimes les plus susceptibles présentent certains indices de risques, dont les suivants :*
  - *Excès de confiance : les personnes qui prennent des décisions de façon isolée plutôt que de les prendre avec d'autres membres de leur famille, et elles sont très confiantes lorsqu'elles prennent des décisions d'investissement.*
  - *Investisseurs fréquents : les personnes qui investissent de façon hebdomadaire .*
  - *Personnes axées sur le risque : les personnes très audacieuses sont plus susceptibles de croire que plus un placement est risqué, plus le rendement est élevé, et elles croient qu'elles peuvent manquer une bonne occasion si elles ne la saisissent pas immédiatement. Elles participent souvent à des concours et à des tirages et jouent souvent à la loterie.*
  - *Personnes très scolarisées : la moitié des victimes de fraude sont titulaires d'un diplôme collégial ou d'un diplôme universitaire de premier cycle, et 10 % sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures.*



## ***À PROPOS DU SCRC***

En tant que porte-parole de la communauté canadienne du renseignement criminel, le SCRC a pour objectif premier de faciliter la production et l'échange rapides et efficaces de renseignements criminels. En identifiant les principaux développements et les grandes tendances des marchés criminels, ainsi que des facteurs les plus susceptibles d'avoir une incidence sur la dynamique d'un marché criminel particulier, le SCRC est plus apte à déterminer quels groupes sont en bonne position et ont la capacité de s'adapter et de tirer profit de ces tendances. Cela fournit un aperçu complet et actuel de l'étendue et de l'orientation des activités criminelles.

Le SCRC comprend un Bureau central situé à Ottawa qui assure la liaison et la collecte de renseignements auprès de dix bureaux provinciaux qui desservent chacune des provinces et des territoires. Les bureaux provinciaux sont gérés de façon indépendante tout en appliquant des normes communes relatives à la prestation de leurs produits et services.

## **ORGANISMES MEMBRES DU SCRC**

Plus de 400 organismes canadiens d'application de la loi sont membres du SCRC et fournissent des renseignements criminels à leurs bureaux provinciaux respectifs, qui en font l'analyse et en assurent la diffusion. Les bureaux provinciaux transmettent ensuite leurs constats au Bureau central aux fins d'analyse et pour la conception de produits et de services de renseignements criminels stratégiques, à l'échelle nationale.

## **GOUVERNANCE**

Le Comité exécutif national du SCRC, actuellement formé de 25 cadres supérieurs de la communauté canadienne de l'application de la loi et présidé par le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), assure la gouvernance du SCRC. Les membres du Comité se réunissent pour faire le point sur les activités du SCRC et définir les objectifs communs. Le Directeur général du SCRC, qui est à la tête du Bureau central, est le secrétaire exécutif du Comité exécutif national et coordonne les efforts de tous les bureaux provinciaux afin de fournir des produits et des services en matière de renseignements criminels.

## **SYSTÈME AUTOMATISÉ DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS**

Le Bureau central a la responsabilité du Système automatisé de renseignements criminels (SARC) et en assure la gestion de concert avec tous les organismes membres du SCRC et en leur nom. Depuis la création du SARC en 1976, les organismes membres collaborent à l'échange de renseignements criminels en alimentant le SARC. Reconnaissant que l'échange de renseignements est essentiel dans la lutte contre

le crime organisé, les sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Justice ont avalisé en juin 2009 le SARC en tant que banque de données nationale d'information et de renseignements sur le crime organisé et les crimes graves.

## PERSONNEL

Le directeur général est l'intermédiaire entre les groupes d'intervenants dans la lutte contre la menace posée par le crime organisé et les crimes graves au Canada. À ce titre, il siège au comité de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) et au Comité national de coordination qui se rapporte aux sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de la Justice. Le Comité met en œuvre les priorités FPT énoncées dans le Programme national de lutte contre le crime organisé et il examine des moyens de déterminer les efforts futurs du Canada dans la lutte contre le crime organisé.

Le personnel du Bureau central est composé d'employés de la GRC, d'employés de la fonction publique et d'employés en détachement d'autres organismes d'application de la loi, notamment l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service correctionnel du Canada, la Police militaire des Forces canadiennes, la Police provinciale de l'Ontario, le Service de police d'Ottawa, le Service de police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec et le Royal Newfoundland Constabulary. Le Bureau central du SCRC reçoit un soutien administratif et financier de la GRC par l'intermédiaire de ses Services de soutien aux services de police, qui assurent des services de soutien essentiels de première ligne à la communauté de l'application de la loi au Canada et à l'étranger.



# FICHE D'ÉVALUATION

## Rapport sur le crime organisé 2010 du SCRC

Le Service canadien de renseignements criminels aimerait obtenir vos commentaires sur son Rapport sur le crime organisé afin d'améliorer la qualité du document et son utilité pour la société canadienne. Le SCRC vous invite à remplir la présente évaluation et à la lui remettre.

Quelle utilité attribuez-vous au Rapport sur le crime organisé dans chacun des secteurs suivants?

Notions élémentaires sur le crime organisé	Aucune	1	2	3	4	5	Très utile
Gangs de rue au Canada	Aucune	1	2	3	4	5	Très utile
Aperçu national des marchés criminels	Aucune	1	2	3	4	5	Très utile
Dossier spécial : fraudes en valeurs mobilières	Aucune	1	2	3	4	5	Très utile

Veuillez encercler le chiffre qui décrit le mieux votre opinion sur le contenu du rapport.

(1 = Médiocre et 5 = Excellent)

Organisation du rapport	1	2	3	4	5
Facilité de lecture et clarté	1	2	3	4	5
Qualité et utilité de l'information	1	2	3	4	5
Conception et disposition	1	2	3	4	5
Niveau de détail fourni	1	2	3	4	5
Valeur globale	1	2	3	4	5

Quel impact l'information figurant dans le rapport a-t-il sur votre perception du crime organisé?

---

---

---

De quelle façon le SCRC peut-il améliorer le Rapport sur le crime organisé?

---

---

---

Veuillez remplir la case de renseignements ci-dessous et transmettre la présente formule, accompagnée de vos commentaires, par courriel, par télécopieur ou par la poste au:

Service canadien de renseignements criminels  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R2  
Télécopieur : 613.993.3928  
Courriel : cisc@cisc.gc.ca

Province : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Organisme : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_  
Est-ce la première fois que vous lisez un rapport du SCRC? \_\_\_\_\_  
Nom (facultatif) : \_\_\_\_\_

Nous vous remercions de vos commentaires.